



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Extrait du procès-verbal de la séance publique ordinaire du conseil de la MRC Le Haut-Saint-François tenue le mercredi 18 février 2026 à 19 heures et à laquelle sont présents les maires suivants :

Nathalie Bresse, Ascot Corner
Denis Savage, Bury
Denis Dion, Chartierville
Daphné Raymond, Cookshire-Eaton
Mariane Paré, Dudswell
Guillaume Landry, East Angus
Bertrand Prévost, Hampden

Johanne Delage, La Patrie
Caroline Poirier, Lingwick
Anne Marie Yeates-Dubeau, Newport
André Perron, Saint-Isidore-de-Clifton
Sylvie Dubé, Scotstown – Absente
Eugène Gagné, Weedon
Pierre Reid, Westbury

Tous formant quorum sous la présidence du préfet Robert G. Roy.

Ainsi que : Rémi Vachon, directeur général et greffier-trésorier
Diane Lafrance, adjointe à la direction et au greffe

AVIS DE MOTION RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-08

Caroline Poirier donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement 2026-08, concernant la gestion des fosses septiques de la Municipalité régionale de comté Le Haut-Saint-François, abrogeant le règlement 550-23, sera présenté pour adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme
Sous réserve d'approbation
Ce 19 février 2026


Rémi Vachon
Greffier-trésorier


Robert G. Roy
Préfet